



COMPTE RENDU

CSA Formation Spécialisée du 16 septembre 2025

Ordre du jour :

- Validation du PV du CSA du 27 juin 2025
- Présentation du DUERP 2025 et du Papripact 2025
- Présentation du projet de NDS et de Charte concernant la mise en place de la Cellule de veille médico-sociale du SPIP 66 (avis)
- Lecture des registres obligatoires et signature par les membres du CSA
- Visite pour constater les travaux du bâtiment réalisés en 2024 et 2025

Les OS ont approuvé le PV du CSA du 27/06/2025.

- Un point a été fait sur la formation « conduite ». Les retours sont plutôt positifs.
- Le Président Mr LAMBRIGOT DFSPIP fait un point sur la barrière HS et la demande de sécurisation du domaine par la mise en place d'une clôture et d'un portail. La somme des travaux s'élève à 10000€. Ce projet a été proposé sur le PEC 2025 mais malheureusement, il n'a pas été retenu par la DISP. Le DFSPIP nous fait savoir qu'il a été refusé en 2025 par le Département Sécurité de la DISP.

Mr LAMBRIGOT représente la demande sur le PEC 2026.

- Il nous est annoncé qu'un contrat d'agent CPIP contractuel devrait arriver le 01/11/2025 sur le Milieu Ouvert.
- Nous sommes informés que malheureusement un coup de frein est mis concernant le recrutement de contrat d'apprentissage.

Lors du point sur la présentation de la charte de la mise en place de la Cellule de veille médico-sociale du SPIP66, **FO Justice SPIP66** informe l'administration qu'il est très étonné que les élus membres du CSA FS (anciennement CHS) soient écartés du dispositif. **FO Justice SPIP66** demande qu'au moins un élu par OS représentative soit intégré dans cette Cellule.

Pour **FO Justice SPIP66** cette Cellule se doit d'être en lien direct avec le CSA FS.

FO Justice SPIP66 a demandé un tour de table sur l'analyse faite par les autres OS.

Mr LAMBRIGOT nous apportera de plus amples informations sur cette commande qui nous vient de la DISP. À suivre...

Durant la visite, **FO Justice SPIP66** a rappelé l'importance de réaliser un espace douche pour les personnels. L'administration nous a montré l'avancée du projet avec deux devis en sa possession. La zone pouvant accueillir le projet serait intégrée à l'espace « toilettes du RDC ».

FO Justice SPIP66 a fait savoir qu'il avait relancé l'entreprise susceptible de confectionner l'abri « Vélos-Motos » car, il manque le coût du rack ou râtelier.

Les membres FO Justice SPIP66 - Le 19/09/2025

